



**PROCÈS-VERBAL DE LA 536<sup>e</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR  
tenue le jeudi 15 décembre 2016 à 12 h au salon rouge de l'UQTR  
(536-15-12-16)**

**Présences :**

M. Ismaïl Biskri, président  
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail  
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité  
M. Sylvain Beaudry, trésorier  
M. Ghyslain Parent, secrétaire  
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales  
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires

**Absence motivée :**

Aucune

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, et Diane Beauchemin, conseillère en relations de travail, assistent également à la réunion.

Ismaïl Biskri, président, anime la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

**CX-536-15-12-16-00** **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption des procès-verbaux : 535<sup>e</sup> réunion
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
  1. Correspondance depuis le 30 novembre 2016
  2. Dépôt de l'agenda syndical
  3. Retenues à la source de novembre : ARC : 2786 \$; MRQ : 4457 \$
- 5) Renouvellement de la convention collective
- 6) Rapport des officiers et des délégations
- 7) Code d'éthique des membres du personnel de l'UQTR : nouvelle version
- 8) Régime de retraite de l'UQ (RRUQ) : mise au point
- 9) Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 26 janvier 2017
- 10) Affaires nouvelles :
  - 10.1 Comité sur la gestion des universités de la Fédération
- 11) Date de la prochaine réunion : 19 janvier 2016
- 12) Levée de l'assemblée

**CX-536-15-12-16-01** **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

**CX-536-15-12-16-02** **Adoption du procès-verbal de la 535<sup>e</sup> réunion du CX**

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 535<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

**CX-536-15-12-16-03** **Suites à donner aux dossiers**

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

---

**CX-536-15-12-16-04 Correspondance et information**

---

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 30 novembre 2016  
Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 30 novembre 2016 et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.
2. Dépôt de l'agenda syndical  
Le président précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois de janvier 2017. Il rappelle que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.
3. Retenues à la source de novembre : 2786 \$; MRQ : 4457 \$  
Le trésorier confirme l'envoi des retenues à la source aux deux paliers de gouvernement.

---

**CX-536-15-12-16-05 Processus de consultation pour le renouvellement de la convention collective**

---

Le VPRT remet aux membres du comité exécutif une nouvelle version du document illustrant le processus de consultation, la répartition des responsabilités entre les membres du comité exécutif et l'élaboration des thèmes susceptibles de faire l'objet des prochaines négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Il attire l'attention des officiers sur les éléments nouveaux tout en rappelant qu'il s'agit toujours d'un document de travail. La conseillère en relations de travail doit d'ailleurs ajouter à ce document les éléments provenant de son expérience de gestion de la convention collective au cours des dernières années.

Le VPRT souligne que la récente rencontre du comité paritaire sur les dégagements de recherche démontre bien qu'il sera important d'aborder cette question avec l'ensemble des professeurs.

Le VPRT indique qu'il serait aussi important d'aborder la liberté académique et la confidentialité des courriels et des données de recherche.

Le VPRT récupère les copies du document de travail distribué.

**Le secrétaire quitte la rencontre entre 13 h et 13 h 20**

**Le VPAU quitte la rencontre à 14 h**

---

**CX-536-15-12-16-06 Rapport des officiers et des délégations**

---

**Président**

- Le président mentionne qu'il a assisté, avec le conseiller aux affaires universitaires, à la journée de formation sur le déroulement des assemblées délibérantes.  
Il croit que le Syndicat devrait rapidement se doter d'une procédure de déroulement des assemblées générales afin d'éviter certains problèmes rencontrés au cours des derniers mois.
- Le président indique qu'il a assisté à la première rencontre du comité de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) sur la gestion des universités québécoises. Il souligne qu'il ne croit pas être la bonne personne pour siéger à un tel comité. Il suggère donc de déléguer une autre personne. Le point est ajouté à *affaires nouvelles* de l'ordre du jour.
- Le président indique qu'il a assisté à la journée d'accueil organisée par la Direction de l'UQTR pour les professeurs embauchés le 1er décembre dernier. L'UQTR a embauché 14 professeurs pour l'année 2016-2017 et six étaient présents à la rencontre.
- Le président résume les échanges tenus lors de la consultation de la Fondation de l'UQTR sur la prochaine campagne majeure de financement débutant en 2017.

- Le président précise ce dont il fut question lors de la rencontre du Forum des partenaires tenue le 7 décembre dernier :
  - Du projet de code d'éthique
  - Du sondage sur la qualité de vie au travail
  - Du plan de redressement financier de l'UQTR et des travaux des différents chantiers
- Le président termine en informant les membres des problèmes de santé rencontrés par le professeur Alain Chalifour du Département de mathématiques et informatique. Il est convenu de lui faire parvenir un mot d'encouragement et une gerbe de fleurs au nom du comité exécutif.

#### **Comité des relations de travail (CRT)**

- Le VPRT fait le point sur le cheminement des griefs et des dossiers du comité des relations de travail depuis la dernière réunion du comité exécutif.
- Le VPRT indique que le comité des relations de travail de la Fédération s'intéressera au cours des prochains mois à la liberté académique des professeurs et à l'évaluation des enseignements et des professeurs dans les différentes universités.
- Le VPRT indique qu'un chargé de cours a déposé un grief de harcèlement contre l'Université impliquant un professeur. Cette situation souligne encore l'importance pour le Syndicat de se doter de règles balisant ses interventions dans ce type de dossier.
- Le VPRT propose de discuter à la prochaine réunion du conseil syndical des points suivants de la convention collective :
  - Les dérogations à la suite d'un congé de maternité
  - Les règles de rattachement des cours

#### **VPAS**

- Rien de particulier à signaler.

### **La VPAS quitte la rencontre à 14 h 30**

#### **VPAU**

- Absent.

#### **VPSC**

- La VPSC indique que le comité des services à la collectivité s'est réuni le 13 décembre et qu'il fut particulièrement question de l'avenir des soupers thématiques, de la remise de bourses d'études aux étudiants des collèges de la région et de la soirée hommages aux retraités.
- La VPSC rappelle le grand succès du cocktail soulignant les professeurs qui se sont démarqués en 2016. Une quarantaine de professeurs ont participé à l'activité.

#### **Trésorier**

- Le trésorier indique qu'il a assisté à la réunion du Cartel intersyndical des régimes de retraites et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC) du 2 décembre dernier.
- Une réunion du comité réseau des assurances collectives est prévue demain.
- Le trésorier signale que la Fédération fera bientôt des recommandations aux syndicats membres en ce qui concerne la campagne de valorisation des professeurs d'université.

#### **Secrétaire**

- Rien de particulier à signaler.

**CX-536-15-12-16-07 Code d'éthique des membres du personnel de l'UQTR : nouvelle version**

Le président attire l'attention des membres sur la nouvelle version du code d'éthique des employés de l'UQTR.

Cette version tient compte des commentaires formulés par les membres de l'Intersyndicale lors de la rencontre avec le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH).

Quoique nécessitant encore quelques aménagements, le document apparaît beaucoup plus acceptable que les versions précédentes.

Le président rappelle que la première version du code avait fait l'objet d'une résolution du conseil syndical rejetant le projet. Il sera donc nécessaire d'en rediscuter au conseil syndical afin d'obtenir la position des délégués.

On souligne que le Forum des partenaires se réunit le 25 janvier et c'est à ce moment qu'une version finale du projet devrait être abordée avant d'être soumise au conseil d'administration de l'UQTR du 13 février.

**CX-536-15-12-16-08 Régime de retraite de l'UQ (RRUQ) : mise au point**

Le trésorier souligne que lors de la récente réunion du Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC), il fut longuement question des derniers échanges entre les parties sur les amendements à apporter au régime de retraite de l'UQ (RRUQ).

La dernière proposition de l'employeur reste similaire à celle déposée le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Les syndicats proposent de limiter à 11 % des masses salariales sa contribution au financement du régime. Le partage des coûts serait de 48,5 % pour les employés et de 51,5 % pour les employeurs.

L'employeur propose une indexation des rentes représentant 75 % de l'indice des prix à la consommation à compter de la signature de l'entente. Le trésorier rappelle qu'avant l'année 2005, les rentes de retraite étaient complètement indexées au coût de la vie. Toutefois, il n'y a aucune proposition d'indexation pour la période des années 2005 à 2017. Les négociations se poursuivront après la période des fêtes.

Les principales concessions demandées aux employés sont :

- Retrait de la possibilité de prendre une retraite anticipée
- Retraite facultative passe de 55 ans et 32 ans de service à 55 ans et 35 ans de service ou 60 ans et 32 ans de service
- Rente aux conjoints survivants limitée à 10 ans
- Pénalité actuarielle pour retraite facultative passe de 3 à 6 % par année

Le président propose d'inscrire la question à l'ordre du jour du conseil syndical du 26 janvier et d'inviter le professeur Baillargeon à faire le point sur la situation.

**CX-536-15-12-16-09 Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 26 janvier 2017**

Le président attire l'attention des membres sur le projet d'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil syndical prévue pour le jeudi 26 janvier 2017.

Les points à l'ordre du jour concernent surtout les négociations pour le renouvellement de la convention collective et le code d'éthique pour les employés de l'UQTR.

On ajoutera un point permettant de faire le point sur la réforme du régime de retraite de l'UQ (RRUQ).

**CX-536-15-12-16-10 Affaires nouvelles****10.1 Comité sur la gestion des universités de la Fédération**

Le président invite le comité exécutif à revoir la délégation du Syndicat au comité de gestion des universités de la Fédération. Il croit qu'il serait plus profitable pour le comité

de pouvoir compter sur l'expertise d'un professeur qui a déjà siégé au conseil d'administration de l'UQTR.

Après discussion, il est convenu de vérifier l'intérêt du VPAU.

**CX-536-15-12-16-11 Date de la prochaine réunion**

Les officiers conviennent de tenir la prochaine réunion du comité exécutif le 19 janvier 2017.

**CX-536-15-12-16-12 Levée de l'assemblée**

La réunion est levée à 16 h 15.

---

Ismaïl Biskri  
Président

---

Ghyslain Parent  
Secrétaire